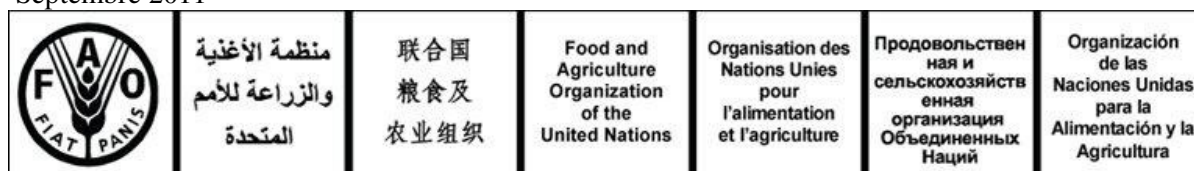


Septembre 2011

F

COMITÉ FINANCIER

Cent quarantième session

Rome, 10-14 octobre 2011

**Virements entre programmes et chapitres budgétaires
pendant l'exercice 2010-2011**

Pour toute question de fond sur ce document, veuillez vous adresser à:

M. Boyd Haight

Directeur du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources

Tél.: +39 06 5705 5324

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org

RÉSUMÉ

- En mars 2011, le Comité financier a examiné le Rapport annuel sur l'exécution du budget 2010-2011 et les virements entre programmes et chapitres budgétaires pendant l'exercice 2010-2011. Il a pris note des prévisions concernant l'exécution du Programme biennal en regard d'une ouverture de crédits nette de 1,0005 milliard d'USD approuvée par la Conférence, a approuvé les prévisions relatives aux virements prévus entre chapitres budgétaires découlant de l'exécution du Programme de travail et a déclaré attendre avec intérêt un rapport actualisé à sa session d'octobre 2011¹.
- Ce rapport présente les prévisions actualisées concernant l'exécution du budget vis-à-vis du montant net ajusté des crédits ouverts au titre de 2010-2011. Il demande également au Comité d'approuver les prévisions relatives aux virements prévus entre chapitres budgétaires découlant de l'exécution du Programme de travail 2010-2011.
- En juillet 2011, dans sa résolution portant ouverture de crédits pour 2012-2013, la Conférence a autorisé le Directeur général à «utiliser tout solde non dépensé des crédits 2010-2011 pour la mise en œuvre intégrale du PAI et notamment les coûts de l'investissement ponctuel afférent au PAI devant être engagés pendant l'exercice budgétaire 2012-2013»². Le solde devrait, selon les prévisions actuelles, s'établir à 6,0 millions d'USD. En outre, tous les coûts différés de l'investissement ponctuel afférent au PAI seront reportés sur le PAI pour 2012-2013. De surcroît, conformément à l'usage, les soldes budgétaires non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 15), des dépenses d'équipement (chapitre 17) et des dépenses de sécurité (chapitre 18) seront reportés sur l'exercice biennal suivant.
- En s'appuyant sur les prévisions concernant l'exécution du Programme sur la base de l'ouverture de crédits nette au titre de 2010-2011, et conformément à l'article 4.5 b) du Règlement financier, le Comité est invité à autoriser les virements prévus des chapitres 1, 2, 3, 4, 5, 7, 13 et 14 vers les chapitres 6, 8, 9, 10, 11 et 12. Le virement autorisé précédemment vers le chapitre 14 n'est plus prévu. Le montant total du report et les virements prévus entre chapitres budgétaires seront communiqués au Comité à sa session de mai 2012.

ORIENTATIONS DEMANDÉES AU COMITÉ FINANCIER

- Le Comité est invité à prendre note du report prévu du solde de 6,0 millions d'USD et à autoriser les virements prévus entre chapitres budgétaires découlant de l'exécution du Programme de travail 2010-2011 qui figurent à la colonne g du tableau 1.

Projet d'avis

Le Comité:

- **a pris note des prévisions de crédits non utilisés, soit 6,0 millions d'USD pour les crédits ouverts au titre de l'exercice biennal 2010-2011, lesquels, avec les éventuels coûts différés de l'investissement ponctuel afférent au PAI, seraient reportés sur l'exercice 2012-2013 et affectés à la mise en œuvre intégrale du PAI, comme l'autorise la Résolution 5/2011 de la Conférence;**
- **a rappelé que, conformément à l'usage, les crédits budgétaires non dépensés au titre du Programme de coopération technique (chapitre 15), des dépenses d'équipement (chapitre 17) et des dépenses de sécurité (chapitre 18) seront reportés sur le prochain**

¹ CL 141/9 paragraphes 26-27 et Annexe II.

² Résolution 5/2011 de la Conférence, paragraphe 2 du dispositif.

exercice biennal;

- **a autorisé les virements prévus des chapitres 1, 2, 3, 4, 5, 7, 13 et 14 vers les chapitres 6, 8, 9, 10, 11 et 12 et attend avec intérêt le rapport final d'exécution du budget à sa session de mai 2012.**

Introduction

1. La Conférence a approuvé, dans sa Résolution 3/2009, une ouverture de crédits nette pour 2010-2011 d'un montant de 1,0005 milliard d'USD, dont 22,8 millions d'USD au titre de gains d'efficacité et d'économies ponctuelles restant à établir. À ses sessions d'avril et d'octobre 2010, le Comité financier a examiné les mesures prises par le Secrétariat en vue d'obtenir les gains d'efficacité et économies ponctuelles supplémentaires et a approuvé les prévisions de répartition entre chapitres des crédits budgétaires de 2010-2011 pour un montant de 1,0005 milliard d'USD, découlant des initiatives et des mesures prises pour réaliser les économies demandées³.

2. L'article 4.1 du Règlement financier autorise le Directeur général à engager des dépenses dans la limite des crédits votés par la Conférence. En vertu de l'article 4.6 de ce même Règlement, le Directeur général gère les crédits votés de manière que des fonds suffisants soient disponibles pour faire face aux dépenses pendant l'exercice. Enfin, conformément à l'article 4.5 a) du Règlement financier, le Comité financier doit être informé de certains transferts de crédit d'une division à l'autre, et l'article 4.5 b) prévoit que les virements entre chapitres budgétaires doivent être approuvés par le Comité financier.

3. En mars 2011, le Comité financier a examiné les prévisions concernant l'exécution du budget par rapport à l'ouverture de crédits budgétaires pour 2010-2011, telle que révisée. Il était alors prévu que les crédits ouverts au titre des chapitres 1 à 14 (objectifs stratégiques et fonctionnels et représentants de la FAO) soient intégralement dépensés. Le Comité a également autorisé les virements prévus en regard de l'ouverture nette ajustée de crédits, c'est-à-dire depuis les chapitres 1, 2, 3, 5, 7, 13 et 14 vers les chapitres 4, 6, 8, 9, 10, 11 et 12⁴.

4. En juillet 2011, la Conférence a autorisé le Directeur général, nonobstant l'Article 4.2 du Règlement financier, à utiliser tout solde non dépensé des crédits 2010-2011 pour la mise en œuvre intégrale du PAI, notamment les coûts de l'investissement ponctuel afférent au PAI devant être engagés pendant l'exercice budgétaire 2012-2013. La Conférence a également demandé au Directeur général de proposer des ajustements au Programme de travail 2012-2013 pour dégager les gains d'efficacité supplémentaires, les économies ponctuelles et l'utilisation prévue du solde non dépensé de 2010-2011 pour des activités du PAI en 2012-2013 – à raison d'un montant total de 34,5 millions d'USD⁵.

5. Ce rapport présente les prévisions actualisées concernant l'exécution du budget en regard du montant net ajusté des crédits ouverts au titre de 2010-2011 et demande l'approbation du Comité concernant les virements prévus entre chapitres budgétaires découlant de l'exécution du Programme de travail 2010-2011.

Prévisions concernant l'exécution du budget 2010-2011

6. On trouvera dans le tableau 1 ci-après (colonne c) la répartition entre chapitres des ouvertures de crédit nettes au titre de 2010-2011, ajustée pour tenir compte des gains d'efficacité et des économies ponctuelles examinées et approuvées par le Comité financier à sa session de mars 2011⁶.

³ FC 132/7 et FC 135/6.

⁴ CL 141/9 paragraphes 26 et 27 et Annexe II.

⁵ CR 5/2011, paragraphes 2 et 3.

⁶ FC 138/6, Annexe I, paragraphe 5.

Les colonnes d et e indiquent les dépenses prévues et les virements entre chapitres approuvés par le Comité financier à la même session. Enfin, les colonnes f et g indiquent les prévisions concernant l'exécution du budget et les virements entre chapitres découlant de la mise en œuvre du Programme de travail.

Tableau 1: Prévisions concernant l'exécution du budget 2010-2011

Ch (a)	Objectif stratégique/fonctionnel (b)	Mars 2011, FC 138/6 Annexe I			Octobre 2011, FC 140/9	
		Ouverture nette de crédits pour 2010-2011 (après ajustements) (c)	Dépenses prévues (d)	Solde par rapport à l'ouverture nette de crédits (e)	Dépenses prévues (f)	Solde par rapport à l'ouverture nette de crédits (g)
1	A – Intensification durable de la production agricole	49 181	47 242	1 939	46 393	2 788
2	B – Accroissement de la production animale durable	31 637	29 436	2 201	28 556	3,081
3	C – Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles	55 626	55 379	247	54 972	654
4	D – Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire	24 445	24 765	-320	23 855	590
5	E – Gestion durable des forêts et des arbres	42 054	41 688	366	41 173	881
6	F – Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture	53 192	55 775	-2 583	54 833	-1,641
7	G – Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural	40 878	38 483	2 395	37 934	2,944
8	H – Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition	58 454	59 937	-1 483	58 789	-335
9	I – Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles	7 311	8 533	-1 222	8 394	-1,083
10	K – Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales	9 838	10 969	-1 131	10 670	-832
11	L – Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural	36 571	42 919	-6 348	41 281	-4,710
12	X – Collaboration efficace avec les États Membres et les	220 680	221 073	-393	220 863	-183

	parties prenantes					
13	Y – Administration efficace et efficiente	118 582	113 959	4 623	117 638	944
14	Représentants de la FAO	88 294	86 586	1 708	85 991	2,303
15	Programme de coopération technique	111 694	111 694	0	111 694	0
16	Imprévus	600	0	600	0	600
17	Dépenses d'équipement	26 803	26 803	0	26 803	0
18	Dépenses de sécurité	24 686	24 686	0	24 686	0
Total		1 000 526	999 926	600	994 526	6 000

7. Le solde non dépensé devrait s'établir à 6 millions d'USD selon les prévisions actuelles. Il tient essentiellement à la redéfinition des priorités décidée pour certaines activités prévues. Le solde non décaissé sera reporté sur l'exercice 2012-2013 pour la mise en œuvre intégrale du PAI, comme l'a autorisé la Conférence en juillet 2011. Les coûts différés d'investissement ponctuel afférent au PAI seront également reportés sur le PAI en 2012-2013. Par ailleurs, un rapport intérimaire sur la mise en œuvre du PAI sera présenté au Comité financier en novembre 2011 et donnera des prévisions plus détaillées sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement y relatives.

8. Il convient de surcroît de noter que, conformément à l'usage, les soldes correspondant au Programme de coopération technique (chapitre 15), aux dépenses d'équipement (chapitre 17) et à la sécurité (chapitre 18) sont indiqués comme intégralement dépensés, tout solde non dépensé étant reporté sur le prochain exercice biennal.

9. Les virements prévus entre chapitres s'appuient globalement sur un raisonnement et un modèle semblables à ceux de mars 2011, en cela qu'ils découlent des ajustements apportés aux plans de travail biennaux sur la base de l'exécution effective et des résultats de l'examen à mi-parcours. La redéfinition des priorités décidée pour certaines activités prévues a réduit les dépenses de la plupart des chapitres et le virement vers le chapitre 4 n'est plus envisagé.

10. En 2011, un certain nombre de projets cruciaux relatifs à la sécurité et aux infrastructures ont été entrepris au titre du chapitre 13 (objectif fonctionnel Y), notamment au Siège avec le remplacement des systèmes vétustes de climatisation, de chauffage et de ventilation et la modernisation des ascenseurs, tandis que d'autres travaux d'amélioration sont en cours dans les bureaux décentralisés. Cela explique pourquoi l'excédent de ce chapitre est inférieur aux prévisions. L'excédent prévu au titre du chapitre 14 (Représentants de la FAO) provient pour sa part des recettes issues des services administratifs et opérationnels (SAO), lesquelles ont été plus élevées que ce que prévoyait le budget et ne peuvent être intégralement utilisées par les bureaux de pays.

11. Sur la base des prévisions concernant l'exécution du Programme au regard de l'ouverture de crédits nette au titre de 2010-2011, et conformément à l'article 4.5 b) du Règlement financier, le Comité est invité à autoriser des virements des chapitres 1, 2, 3, 5, 7, 13 et 14 vers les chapitres 4, 6, 8, 9, 10, 11 et 12.

12. Il est rappelé que l'exercice biennal 2010-2011 est le premier à se décliner en 18 chapitres et non plus en huit. Cela permet d'avoir une vue globale plus claire des budgets et des dépenses par rapport au cadre de résultats, mais accroît également la probabilité que les virements définitifs entre chapitres ne concordent pas avec ceux proposés actuellement.

13. Il est également rappelé que le rapport budgétaire établi en fin d'exercice biennal se fonde sur le taux de change USD/EUR utilisé dans le PTB 2010-2011, soit 1 EUR = 1,385 USD (taux budgétaire). Le Secrétariat suit attentivement la situation, mais des variations pourraient apparaître si le pourcentage moyen final des dépenses en euros diffère sensiblement des hypothèses formulées dans les prévisions.

14. Le Rapport annuel sur l'exécution du budget 2010-2011 sera communiqué au Comité financier à sa session de mai 2012.